

# Service d'accrochage scolaire Compas Format ASBL

RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE SOLAIRE 2013-2014

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Carte d'identité</b>	
1.1 Dénomination et adresse du service .....	3
1.2 Pour chaque unité d'intervention: localisation, capacité de prise en charge .....	3
<b>2. Evaluation du projet spécifique du service durant l'année scolaire concernée</b> .....	<b>4</b>
2.1 Le projet spécifique exposé dans la grille normalisée a-t-il été modifié? .....	4
2.2 Quels aspects de votre projet spécifique ont fait particulièrement l'objet de débats dans votre service?.....	4
2.3 Quels sont les éléments facilitateurs rencontrés pour mener à bien vos missions? .....	5
2.4 Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener à bien vos missions? .....	5
<b>3. Le personnel</b> .....	<b>7</b>
3.1 Composition de l'équipe du 01/01 au 31/12 de l'année civile précédente.....	7
3.2 Expliquez la manière dont les qualifications du personnel engagé au cours de l'année civile concernée contribuent à la réalisation du projet spécifique.....	8
3.3 Gestion et développement des compétences durant l'année scolaire concernée.....	10
<b>4. Les mineurs pris en charge durant l'année scolaire concernée.....</b>	<b>11</b>
4.1 Statut scolaire .....	11
4.2 Relation des jeunes avec l'aide spécialisée et les partenaires scolaires.....	22
4.3 Les demandes de prise en charge et les suites réservées.....	33
4.4 Les interruptions de prise en charge .....	33
4.5 Les mineurs accueillis pendant les vacances scolaires et les activités du service pendant les vacances Scolaires.....	36
4.6 Nombre de prises en charge ayant permis de réaliser le projet personnel du jeune et de résoudre les difficultés spécifiques de celui-ci.....	36
4.7 Nombre de prises en charge n'ayant pas atteint les objectifs fixés et causes à l'origine de cet échec.....	37

<b>5. Outils et moyens utilisés .....</b>	<b>38</b>
5.1 Quels outils/moyens avez-vous mis en œuvre pour déceler les difficultés d'apprentissage ou de socialisation des mineurs?.....	38
5.2 Avez-vous élaboré des outils particuliers pour remédier aux difficultés des mineurs ? .....	38
5.3 Quelles activités socio-éducatives avez-vous organisées?.....	39
<b>6. Partenariats développés.....</b>	<b>42</b>
6.1 De nouvelles modalités de partenariat ont-elles été développées ?.....	42
6.2 Avez-vous organisé de nouvelles activités en partenariat avec un organisme externe?.....	42
<b>7. Autres éléments que vous souhaitez communiquer par rapport au fonctionnement de votre service, à la problématique du décrochage scolaire, aux forces et faiblesses des dispositifs.....</b>	<b>44</b>

## Service d'accrochage scolaire

### Rapport d'activités année scolaire 01/09/13 au 31/08/14

#### 1. Carte d'identité du service

##### 1.1 Dénomination et adresse du service.

Compas Format ASBL, 7 Place Communale à 4100 Seraing.

##### 1.2 Pour chaque unité d'intervention: localisation, capacité de prise en charge.

Unité d'intervention	Localisation	Capacité	Territoire couvert
Seraing	7 Place Communale à 4100 Seraing	20	Arrondissements de Huy, Liège, Verviers.
Verviers	8 Rue Robert Centner A 4800 Verviers	20	Arrondissements de Bastogne, Liège, Verviers.
Waremme	20A Rue Ernest Malvoz A 4300 Waremme	14	Arrondissements de Liège, Huy, Namur, Nivelles, Bruxelles.

## 2. Evaluation du projet spécifique du service durant l'année scolaire concernée

**2.1** Le projet spécifique exposé dans la grille normalisée a-t-il été modifié? Si oui, identifiez les modifications des modalités d'application du Projet Spécifique.

Non

**2.2** Quels aspects de votre projet spécifique ont fait particulièrement l'objet de débats dans votre service?

Il y a une volonté constante de réfléchir sur la manière d'envisager notre travail avec les bénéficiaires et sur la réalisation de nouveaux outils éducatifs et pédagogiques, afin d'améliorer les services que nous proposons.

Les débats du service concernent :

- l'accompagnement individuel des jeunes ;
- comment rendre la parole aux jeunes ;
- éducation permanente ;
- l'appréciation erronée de la part des partenaires, en contrainte par rapport au décret sur l'attribution des Art.32 (faux Art. 32) ;
- l'infrastructure ;
- la justification d'une prise en charge et la difficulté du suivi ;
- la lourdeur du travail administratif ;
- le nombre de prise en charge ;
- les accords difficiles avec certains partenaires (SPJ, écoles...) ;
- les limites de notre travail ;
- les mises en place de projets ;
- les règles de vie interne ;
- une seconde prise en charge pour un jeune.

### 2.3 Quels sont les éléments facilitateurs rencontrés pour mener à bien vos missions?

Les éléments facilitateurs sont :

- l'aide parfois utile, efficace et adéquate de stagiaires ;
- la communication et l'engagement de chaque site ;
- la direction ;
- la mise en place des réunions inter-fonction (responsables, éducateurs et enseignants) ;
- la plate-forme collaborative Claroline ;
- la structure de Compas Format ;
- la structure des équipes ;
- les conventions avec les partenaires ;
- les différents outils élaborés par les équipes ;
- les différents partenariats et collaborateurs ;
- les équipes du SAS ;
- les formations ;
- les pouvoirs politiques locaux ;
- les réunions d'équipes interservices ;
- les réunions inter-fonctions.

### 2.4 Quelles sont les difficultés rencontrées pour mener à bien vos missions?

Les difficultés rencontrées sont :

- le manque de considération et de collaboration de certaines partenaires (seuls les interlocuteurs directs sont bien au fait de nos missions) ;
- la disparité des niveaux scolaires ;
- la lourdeur du travail administratif (admission et traçabilité du travail réalisé avec chaque jeune) ;

- les dossiers des jeunes sont de plus en plus complexes ;
- les parents et les jeunes sont de moins en moins « impliqués » ;
- Le manque de disponibilité des CPMS ;
- Le manque de disponibilité des Médiateurs Scolaires ;
- Les élèves du 1<sup>er</sup> degré qui ne peuvent plus être pris en charge sous l'Art.31 ;
- La non-comptabilité des jeunes pris en charge durant les vacances scolaires ;
- Le partenariat parfois compliqué avec les écoles ;
- Le nombre grandissant de jeunes qui viennent de l'enseignement spécialisé et notre manque de formation par rapport à cela.

### 3. Le personnel

3.1 Composition de l'équipe du 01/12 au 31/12 de l'année civile précédente.

**Tableau 1**

Identité	Fonction	Qualification	Date d'entrée en fonction	Date de sortie (éventuellement)	Durée du travail hebdomadaire (en heures)
Moriau Alain	Directeur	Enseignant	01/12/2004	X	47
Angelucci Frédéric	Educateur	Educateur spécialisé	01/09/2008	X	38
Duprez Frédéric	Responsable de site Seraing	Educateur spécialisé	08/01/2007	X	38
Fassin Jean-François	Responsable de site Verviers	Enseignant	01/01/2007	X	36
Voigt Lois	Educateur	Educateur spécialisé	01/01/2010	X	38
Cuvelier Ludivine	Educatrice	Educateur spécialisé	01/09/2008	X	38
Geurts Pascale	Educatrice	Educateur spécialisé	01/11/2004	X	36
David Rodrigue	Enseignant	Enseignant	07/05/2010	X	38
Palladino Samuel	Responsable de site Waremme	Educateur spécialisé	01/01/2007	X	36
Chuffart Sophie	Educatrice	Educateur spécialisé	01/01/2010	X	38
Dewaelheweyns Emilie	Enseignante	Institutrice Primaire	01/09/2010	X	36
Guillemeau Sophie	Enseignante	Institutrice primaire	01/09/2009	X	36
Mbombo Kandolo Irène	Technicienne de surface	Aucune	07/09/2011	X	38



### 3.2 Expliquez la manière dont les qualifications du personnel engagé au cours de l'année civile concernée contribuent à la réalisation du projet spécifique.

L'équipe pédagogique composée d'enseignants et d'éducateurs gradués bénéficie d'une liberté pédagogique. Les recherches d'outils et de stratégies d'actions s'ancrent principalement sur les retours d'expériences des membres de l'équipe. Elle a pour mission d'apporter une aide sur les trois sphères (familiale, sociale et scolaire) aux jeunes qu'elle accueille avec comme but un retour le plus rapide possible vers une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

L'accompagnement de chaque jeune est individualisé. Les activités lient étroitement le développement de compétences et d'habiletés, la rigueur de la pensée et la construction d'une éthique de vie dégagée de tout jugement idéologique ou philosophique.

Le travail en réseau est primordial. La politique organisationnelle voulue par Compas format fait que les agents travaillent avec les interservices mis en place dans les différentes communes partenaires. Ainsi le travail est articulé entre la collaboration des différents services (écoles, CPMS, SAJ, SPJ, AMO, CPAS ...). Les travailleurs ne font pas office « d'apprenti sorcier » pour des situations dépassant leurs compétences.

Dans ce but, notre service s'est inscrit dans le processus du « Maillage social » mis en place par la Province de Liège.

- L'équipe est composée de treize travailleurs :
  - six employés APE (éducateurs ou enseignants) ;
  - six employés agents provinciaux (éducateurs et enseignants) ;
  - une technicienne de surface.
  
- Les agents sont répartis sur les trois sites d'activités :
  - Seraing, siège social : un directeur général, un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs ;
  - Verviers : un responsable de site, un enseignant et deux éducateurs ;
  - Waremme : un responsable de site, un enseignant et un éducateur ;
  - une technicienne de surface qui travaille sur les trois sites d'activités.

Les réunions d'évaluation de la journée ont lieu quotidiennement. Les vendredis après-midi chaque site réunit son personnel de manière formelle pour discuter des aspects pédagogiques, logistiques...Le Directeur général est entendu une fois par mois par le Conseil d'Administration. Les responsables de site, les éducateurs et les enseignants se réunissent tous les mois selon leur fonction. L'équipe générale se réunit tous les 3 mois pour des journées pédagogiques visant à améliorer la qualité des services. L'accompagnement de chaque jeune est individualisé.

La façon d'appréhender les réflexions, les réunions d'équipes et l'élaboration du projet pédagogique est enrichie de la formation et des expériences de chacun.

Les équipes sont équilibrées et complémentaires.

### 3.3 Gestion et développement des compétences durant l'année scolaire concernée

**Tableau 2**

	<b>Intitulé / thème</b>	<b>Nombre de jours</b>	<b>Nombre de personnes concernées dans l'équipe</b>	<b>Fonction du ou des travailleurs concernés</b>
<b>Formations</b>	Gestion des relations difficiles en classe	3	3	Les enseignants
	Le décrochage scolaire	3	12	Toute l'équipe éducative
	L'Evars	1	5	Les agents provinciaux
	L'entraînement mental	3	5	Les responsables de site et la direction
<b>Colloques, conférences, séminaires</b>	World Café au CAL de Seraing	1	12	Toute l'équipe pédagogique
<b>Supervision</b>				
<b>Autres</b>				



S22	1 S							1 S							
S23						X						X			
S24				3							3				
S25				3							3				
S26						X						X			
S27						X									Solidarité
S28	1 C							1 C							
S29						X						X			
S30							5						5		
S31						X						X			
S32						X						X			
S33	1S							1S							
S34	1S							1C							
S35	1S							1S							
S36						X									SPJ
S37	2C							2C							
S38	1C							1C							
S39	1S							1S							
S40	1D							1D							
S41	1C							1C							
S42				3											SAS
S43	2D							2D							
S44	2C														SAS
S45	1D														SAJ
S46				3				3P							
S47	1C														SAS
S48	2C														SAS
S49	2C							2C							
S50					CEFA										SAS
S51						X									SAS
S52	1S														SAS

V1	1							1							SAJ
V2						X						X			
V3	2 D							2 D							
V4				3											Solidarité
V5	1 S							1 S							

V6	1 C						1 C									
V7			3													
V8		3							3		CEFA					
V9	4						4									AMO
V10			3						3							
V11				4						4						
V12				3						3						
V13				3								X				
V14	3						3									
V15				3						3						
V16	2C						2C									AMO
V17					CEFA						CEFA					SPJ
V18	2 D						2 D									
V19				3							CEFA					
V20	2C						2C									
V21						X							X			
V22	1D						1D									
V23				4						4						
V24	2D						2D									
V25				3						3						
V26	1 C						1 C									
V27	2C						12C									
V28	2C						2C									SAJ
V29	2D						2D									
V30	1C						1C									
V31	2D						2D									
V32	1 C						1 C									
V33	1C						1C									
V34	1 C						1 C									
V35	1S						1S									
V36	2C						2C									
V37						X						X				
V38	1 C						1C									



23-W07			4						4						
24-W08						X								X	
25-W09				3						3					
26-W10	1							1							
28-W12	1							1							
29-W13	2							2							
27-W11	2														SAJ
30-W14	2							2							
31-W15					2							2			
32-W16			4						4						
33-W17		3							3						
34-W18	1							1							
01-W19	1							1							
02-W20	2							2							
03-W21	1							1							
04-W22	2							2							
05-W23	1							1							
06-W24	2							2							
07-W25			4							4					
08-W26	1														
09-W27	2							2							
10-W28	1							1							
11-W29	1							1							
12-W30						X		1							
13-W31	2											CEFA			
14-W32			2									IFAPME			
15-W33	2														SAS
16-W34	2														SAS
17-W35	1							1							
18-W36						1									
19-W37	1														SAS





S19	X			30/09/2013	13/12/2013	75	50
S20		X		08/10/2013	20/03/2014	164	97
S21		X		24/10/2013	04/06/2014	224	126
S22		X		12/11/2013	10/01/2014	60	34
S23		X		18/11/2013	06/06/2014	201	117
S24		X		26/11/2013	24/01/2014	60	34
S25		X		26/11/2013	19/12/2013	24	18
S26		X		27/11/2013	31/01/2014	66	38
S27	X			03/12/2013	30/06/2014	209	120
S28		X		10/12/2013	15/01/2014	37	17
S29			X	13/01/2014	05/05/2014	113	64
S30		X		16/01/2014	02/05/2014	107	60
S31			X	15/01/2014	12/05/2014	118	67
S32		X		15/01/2014	14/02/2014	31	23
S33		X		17/01/2014	26/03/2014	69	44
S34		X		17/01/2014	28/03/2014	71	46
S35		X		27/01/2014	30/05/2014	124	72
S36			X	27/01/2014	24/04/2014	88	48
S37			X	30/01/2014	21/03/2014	51	32
S38		X		30/01/2014	16/05/2014	107	60
S39		X		03/02/2014	02/05/2014	89	48
S40		X		12/02/2014	30/06/2014	138	80
S41		X		24/02/2014	26/05/2014	92	49
S42	X			10/03/2014	31/08/20014	113	67
S43		X		01/04/2014	30/06/2014	91	51
S44		X		01/04/2014	31/08/2014	91	51
S45	X			23/04/2014	03/06/2014	42	28
S46		X		23/04/2014	25/04/2014	3	3
S47		X		08/05/2014	31/08/2014	54	36
S48		X		08/05/2014	31/08/2014	54	36

S49	X			15/05/2014	30/06/2014	47	31
S50	X			15/05/2014	31/08/2014	47	31
S51		X		12/05/2014	31/08/2014	50	34
S52		X		26/05/2014	31/08/2014	36	26
					<b>Totaux</b>	<b>3661</b>	<b>2175</b>
					<b>Moyenne annuelle Seraing</b>	<b>3661 : 365 =10,03</b>	<b>2175 : 182 = 11.95</b>

V01	X			02/09/2013	08/12/2013	109	74
V02			X	29/04/2013	11/09/2013	10	8
V03	X			05/09/2013	05/12/2013	96	63
V04			x	07/10/2013	25/11/2013	50	33
V05		X		08/10/2013	25/11/2013	49	31
V06		x		16/10/2013	10/01/2014	86	47
V07		x		23/10/2013	20/01/2014	89	48
V08			x	04/11/2013	12/02/2014	104	62
V09		x		18/11/2013	17/01/2014	61	35
V10		x		25/11/2013	17/01/2014	55	30
V11		x		26/11/2013	24/02/2014	90	55
V12	x			26/11/2013	29/01/2014	66	38
V13		x		02/12/2013	29/01/2014	60	34
V14		x		05/12/2013	29/02/2014	54	32
V15	x			05/12/2013	14/02/2014	69	41
V16	x			09/12/2013	03/02/2014	55	31
V17			x	06/01/2014	03/02/2014	34	21
V18	x			14/01/2014	11/03/2014	31	21
V19			x	17/01/2014	12/03/2014	54	34
V20		x		20/01/2014	17/03/2014	74	50
V21		x		21/01/2014	14/03/2014	51	33
V22		x		28/01/2014	26/03/2014	54	33
V23		x		30/01/2014	17/03/2014	47	28
V24	x			04/02/2014	24/03/2014	48	31
V25	x			05/02/2014	05/04/2014	59	39
V26		x		07/02/2014	22/04/2014	56	39
V27		x		10/02/2014	04/04/2014	53	34
V28	x			10/02/2014	27/02/2014	18	14

V29		x		13/02/2014	27/02/2014	15	11
V30		x		14/02/2014	22/04/2014	68	33
V31	x			20/02/2014	10/06/2014	112	65
V32		x		24/02/2014	09/05/2014	74	41
V33		x		26/02/2014	05/05/2014	69	33
V34		x		10/03/2014	19/05/2014	67	42
V35	x			10/03/2014	12/05/2014	60	38
V36		x		13/03/2014	24/06/2014	103	62
V37		x		13/03/2014	29/04/2014	47	23
V38		x		19/03/2014	21/05/2014	62	36
V39			x	21/03/2014	03/04/2014	30	12
V40	x			21/03/2014	Toujours SAS	163	59
V41	x			24/03/2014	26/06/2014	94	55
V42	x			23/04/2014	12/06/2014	48	33
V43			x	27/03/2014	25/04/2014	28	10
V44		x		28/03/2014	05/05/2014	38	19
V45		x		31/03/2014	10/06/2014	41	26
V46	x			02/04/2014	12/06/2014	71	39
V47		x		22/04/2014	02/06/2014	41	28
V48	x			28/04/2014	Toujours au SAS	126	43
V49	x			29/04/2014	19/06/2014	51	36
V50	x			29/04/2014	Toujours au SAS	125	42
V51		x		02/05/2014	04/06/2014	32	24
V52		x		06/05/2014	16/06/2014	41	28
V53	X			16/05/2014	31/08/2014	107	30
V54			x	21/05/2014	Toujours au SAS	102	29
V55		x		26/05/2014	16/06/2014	21	14
V56		x		02/06/2014	31/08/2014	90	21
V57		x		10/06/2014	31/08/2014	82	16
V58			x	19/06/2014	Toujours au SAS	73	8
v59		x		20/06/2014	Toujours au SAS	72	7
v60			x	20/06/2014	Toujours au SAS	72	7
V61	X		x	23/06/2014	Toujours au SAS	69	6
					<b>Totaux</b>	<b>3976</b>	<b>2015</b>
					<b>Moyenne annuelle Verviers</b>	<b>3976 :365=10,89</b>	<b>2015 :182=11.07</b>

15-W01		X		29/03/13	21/09/13	21	16
17-W02		X		08/05/13	08/10/13	38	26
18-W03		X		08/05/13	08/10/13	38	26
19-W04		X		14/05/13	04/09/13	4	3
21-W05			X	15/05/13	21/09/13	21	15
22-W06	X			24/05/13	11/10/13	17	14
23-W07		X		29/05/13	09/09/13	9	6
24-W08			X	19/06/13	26/11/13	75	47
25-W09		X		09/09/13	14/02/14	159	98
26-W10		X		01/10/13	20/12/13	81	53
28-W12		X		11/10/13	31/01/14	113	65
29-W13		X		18/10/13	28/04/14	193	115
27-W11	X			08/11/13	17/02/14	102	61
30-W14		X		14/11/13	24/01/14	72	43
31-W15		X		25/11/13	20/12/13	37	20
32-W16		X		29/11/13	18/02/14	82	48
33-W17		X		02/12/13	23/03/14	113	65
34-W18		X		13/12/13	18/03/14	96	52
01-W19		X		06/01/14	25/04/14	110	73
02-W20		X		27/01/14	28/03/14	64	41
03-W21		X		30/01/14	31/03/14	61	38
04-W22		X		04/02/14	12/05/14	98	60
05-W23		X		06/02/14	20/06/14	135	84
06-W24		X		20/02/14	28/04/14	85	51
07-W25		X		24/02/14	02/05/14	68	41
08-W26		X		12/03/14	SAS	105	67
09-W27		X		25/03/14	19/06/14	87	55
10-W28		X		25/03/14	06/05/14	74	47
11-W29		X		03/04/14	28/05/14	58	39
12-W30		X		22/04/14	11/09/14	64	40
13-W31		X		24/04/14	18/09/14	68	43
14-W32		X		28/04/14	26/08/14	64	41
15-W33		X		02/05/14	SAS	60	38
16-W34		X		05/05/14	SAS	57	37
17-W35		X		08/05/14	19/06/14	43	28

18-W36		X		08/05/14	16/06/14	39	24
19-W37		X		14/05/14	SAS	48	32
20-W38		X		15/05/14	SAS	47	31
21-W39		X		13/06/14	04/07/14	18	12
22-W40	X			13/06/14	12/09/14	15	11
					<b>Totaux</b>	<b>2826</b>	<b>1705</b>
					<b>Moyenne annuelle Waremmé</b>	<b>7,74</b>	<b>9,37</b>

**Moyenne annuelle Compas Format ASBL : 9.55 10.78**

## 4.2 Relation des jeunes avec l'aide spécialisée et les partenaires scolaires

**Tableau 5**

N° du jeune	F	G	DN	Fait l'objet d'une mesure de placement résidentiel		Vit en autonomie	Suivi SAJ	Suivi SPJ	Suivi TJ
				Structure AAJ	Structure non AAJ				
S1	X		04/04/1997				X		
S2	X		03/03/1996						
S3		X	05/05/1999						
S4		X	22/05/1998						
S5	X		06/12/1998				X		
S6		X	29/06/1998				X		
S7		X	23/11/1995					X	
S8		X	02/08/1997						
S9		X	28/05/1997					X	
S10		X	18/03/1996						
S11		X	15/01/1996						
S12		X	26/07/1998						
S13									
S14	X		14/04/1998	X				X	
S15	X		21/02/1999					X	
S16	X		03/02/1999						
S17	X		14/12/1999				X		
S18		X	04/01/1996						
S19		X	15/12/1997						
S20	X		08/03/1998				X		
S21	X		26/05/1999						
S22		X	10/01/2000						
S23	X		03/11/1997				X		
S24		X	14/10/1998						
S25		X	15/01/1996						
S26		X	08/10/1998	X				X	
S27		X	14/10/1997				X		
S28		X	13/07/2001	X				X	
S29		X	16/07/1996						

S30		X	16/04/2003					
S31		X	28/10/2000					
S32	X		30/09/1996					
S33		X	25/07/2000					
S34		X	13/06/2000					
S35	X		15/02/2000					
S36		X	03/03/1999				X	
S37		X	19/03/1998					
S38	X		13/02/2000			X		
S39	X		23/03/1999			X		
S40		X	04/11/2001			X		
S41	X		18/08/1998				X	
S42		X	09/02/1999					
S43		X	28/09/1999					
S44		X	20/10/1999					
S45		X	12/09/1999					
S46		X	05/06/1998					
S47	X		05/07/2001			X		
S48	X		18/01/1999					
S49		X	01/04/1999			X		
S50	X		24/07/1997			X		
S51	X		03/02/1999					
S52	X		15/01/1999			X		

32-V01	x		23/03/1999			X		
33-V02		X	23/10/1995			X		
34-V03		x	03/03/1999			X		
35-V04		X	20/09/1996					
36-V05	x		06/08/1999			X		
37-V06		x	26/03/2000					
38-V07		x	07/11/1998					
39-V08	x		19/05/1997			x		
40-V09		x	19/10/1996					
41-V10		x	02/12/1998					
42-V11	x		11/03/1998	Home St-François			x	



43-V12	x		26/08/1997	Home St-François				x	
44-V13	x		10/07/1997						
45-V14		x	06/06/1997						
46-V15		x	31/12/1998						
47-V16		x	20/02/1999						
01-V17	x		03/04/1997					x	
02-V18		x	30/08/1999						
03-V19		x	16/10/1998						
04-V20	x		04/10/1999					x	
05-V21		x	25/04/2002						
06-V22		x	15/02/2000	IPPJ Fraipont				x	x
07-V23		x	31/07/1997			x			
08-V24		x	05/08/1999						
09-V25		x	23/04/1998						x
10-V26		x	06/06/2002						
11-V27		x	07/08/2014						
12-V28		x	19/10/1999						
13-V29		x	06/03/1999		Internat de Spa			x	
14-V30	x		06/12/2000						
15-V31		x	30/09/1998						
16-V32		x	14/01/2000					x	x
17-V33	x		9/10/2000						
18-V34		x	25/04/2000						
19-V35		x	24/10/2000						
20-V36	x		23/10/1998	Auberge des Haxhes		x			
21-V37		x	27/03/2000						
22-V38		x	20/12/2001						
23-V39	x		20/04/1996					x	
24-V40		x	20/02/2000						
25-V41		x	14/07/2000			x			
26-V42	x		31/07/2000			x			
27-V43	x		11/04/1997			x			
28-V44		x	08/01/2000			x			
29-V45	x		10/09/2000						
30-V46		x	03/06/1997						
31-V47	x		11/12/1996			x			

32-V48		x	20/08/1999						
33-V49		x	08/07/1999						
34-V50		x	08/10/1999						
35-V51	x		4/05/2000						
36-V52		x	16/10/2000						
37-V53		X	28/05/2000						
38-V54	x		24/01/1998				x		
39-V55		x	08/04/2000						
40-V56		x	30/03/2005		La lumière			x	
41-V57		x	24/06/1998	Colombages				x	x
42V58	x		11/11/1997	Centre Mosaïque			x		
43-v59		x	03/10/1998	Home St - François Baelen				x	
44-v60	X		16/08/1998				x		
45-v61	X		17/09/1998						

15-W01		X	13/03/2002						
17-W02	X		08/07/1999						
18-W03		X	23/08/1999						
19-W04		X	26/04/1996						
21-W05		X	21/12/1995						
22-W06		X	10/10/1998						
23-W07	X		13/12/1996						
24-W08		X	19/07/2001						
25-W09		X	17/02/1998						
26-W10		X	06/02/1999						
28-W12	X		29/03/1999				X		
29-W13	X		20/02/1998						
27-W11		X	08/11/1999						
30-W14	X		08/11/2000				X		
31-W15		X	24/07/1999						
32-W16		X	01/06/1997						
33-W17		X	29/01/1998						
34-W18		X	05/08/1999						
01-W19	X		21/10/2000				X		
02-W20		X	26/04/2000						

03-W21		X	04/10/2000						
04-W22		X	01/03/1999						
05-W23		X	20/12/1999						
06-W24		X	09/04/1999						
07-W25		X	16/09/1998				X		
08-W26		X	11/03/2001						
09-W27		X	17/03/1999						
10-W28		X	15/05/2000						
11-W29		X	01/11/2000				X		
12-W30		X	13/09/2002				X		
13-W31		X	13/06/2000						
14-W32		X	22/06/1999				X		
15-W33	X		13/03/1999					X	
16-W34		X	15/09/1999						
17-W35		X	30/06/1999						
18-W36		X	08/02/1999						
19-W37	X		01/11/2001					X	
20-W38		X	09/11/2000						
21-W39	X		30/03/2000						
22-W40		X	12/09/1996						
15-W01		X	13/03/2002				X		
17-W02	X		08/07/1999						
18-W03		X	23/08/1999						
19-W04		X	26/04/1996						
21-W05		X	21/12/1995						
22-W06		X	10/10/1998						
23-W07	X		13/12/1996						
24-W08		X	19/07/2001						
25-W09		X	17/02/1998						
26-W10		X	06/02/1999						
28-W12	X		29/03/1999						
29-W13	X		20/02/1998				X		
27-W11		X	08/11/1999						
30-W14	X		08/11/2000						
31-W15		X	24/07/1999				X		
32-W16		X	01/06/1997						
33-W17		X	29/01/1998						
34-W18		X	05/08/1999						

01-W19	X		21/10/2000						
02-W20		X	26/04/2000				X		
03-W21		X	04/10/2000						
04-W22		X	01/03/1999						
05-W23		X	20/12/1999						
06-W24		X	09/04/1999						
07-W25		X	16/09/1998						
08-W26		X	11/03/2001				X		
09-W27		X	17/03/1999						
10-W28		X	15/05/2000						
11-W29		X	01/11/2000						
12-W30		X	13/09/2002				X		
13-W31		X	13/06/2000				X		
14-W32		X	22/06/1999						
15-W33	X		13/03/1999				X		
16-W34		X	15/09/1999					X	
17-W35		X	30/06/1999						
18-W36		X	08/02/1999						
19-W37	X		01/11/2001						
20-W38		X	09/11/2000					X	
21-W39	X		30/03/2000						
22-W40		X	12/09/1996						

**Tableau 6**  
**Partenaires scolaires intervenants activement dans la situation du jeune en lien avec sa prise en charge au SAS**

N° du jeune	CPMS	Commission zonale	Médiateur scolaire	Ecole	Autres (précisez)
S1		X			
S2		X			Solidarité
S3		X			
S4		X			
S5		X			
S6		X	X		Accueil et Vie
S7		X			
S8		X			
S9		X			API
S10		X			
S11	X	X			
S12	X	X		X	
S13		X			
S14		X		X	
S15		X			Octogone
S16	X	X	X		
S17	X	X		X	
S18		X			Solidarité
S19		X			
S20	X	X		X	CIAJ
S21	X	X		X	
S22	X	X		X	
S23		X		X	
S24		X		X	
S25		X			
S26		X			
S27		X			Solidarité
S28		X			
S29		X			CLAJ
S30	X	X		X	

S31		X			CIAJ
S32		X			
S33	X	X		X	
S34	X	X		X	
S35	X	X		X	
S36		X			
S37		X			
S38	X	X		X	
S39		X			
S40	X	X		X	CHR
S41		X			
S42		X			
S43	X	X		X	
S44		X	X		
S45		X			CIAJ
S46		X			
S47	X	X	X		
S48		X	X		
S49		X			La Débrouille
S50		X			
S51	X	X			
S52		X			

V1		X			
V2		X			
V3		X			
V4		X			
V5	X	X		X	
V6	X	X		X	
V7	X	X		X	
V8		X			
V9	X	X		X	
V10	X	X		X	
V11	X	X		X	
V12		X			
V13	X	X		X	
V14	X	X		X	

V15		X		
V16		X		
V17		X		
V18		X		
V19		X		
V20	X	X		X
V21	X	X		X
V22	X	X		X
V23	X	X		X
V24		X		
V25		X		
V26	X	X		X
V27	X	X		X
V28		X		
V29	X	X		X
V30	X	X		X
V31		X		
V32	X	X		X
V33	X	X		X
V34	X	X		X
V35		X		
V36	X	X		X
V37	X	X		X
V38	X	X		X
V39		X		
V40		X		
V41		X		
V42		X		
V43		X		
V44	X	X		X
V45	X	X		X
V46		X		
V47	X	X		X
V48		X		
V49		X		
V50		X		
V51	X	X		X
V52	X	X		X

V53		X			
V54		X			
V55	X	X		X	
V56	X	X		X	
V57	X	X		X	
V58		X			
V59	X	X			
V60	X	X		X	
V61	X	X		X	

15-W01	X	X		X	
17-W02	X	X		X	
18-W03	X	X		X	
19-W04	X	X		X	
21-W05		X			
22-W06		X			
23-W07	X	X		X	
24-W08		X			
25-W09	X	X		X	
26-W10	X	X		X	
28-W12	X	X		X	
29-W13	X	X		X	
27-W11		X			
30-W14	X	X		X	
31-W15		X		X	
32-W16	X	X		X	
33-W17	X	X		X	
34-W18	X	X		X	
01-W19	X	X		X	
02-W20	X	X		X	
03-W21	X	X		X	
04-W22	X	X		X	
05-W23	X	X		X	
06-W24	X	X		X	
07-W25	X	X		X	
08-W26	X	X		X	
09-W27	X	X		X	



10-W28	X	X		X	
11-W29	X	X		X	
12-W30	X	X		X	
13-W31	X	X		X	
14-W32	X	X		X	
15-W33	X	X		X	
16-W34	X	X		X	
17-W35	X	X		X	
18-W36	X	X		X	
19-W37	X	X		X	
20-W38	X	X		X	
21-W39	X	X		X	
22-W40		X			

### 4.3 Les demandes de prise en charge et les suites réservées

Nombre annuel de demandes : Seraing (52 + 8) 60 / Verviers (61+13) 74 / Waremme (40 + 3) 43 = 153 + 24 = 177

Nombre annuel de dossiers ouverts : Seraing (52 + 10) 62 / Verviers (61+13) 74 / Waremme (40 + 3) 43 = 153 + 26 = 179

**Tableau 7**

<b>Dossiers ouverts non suivis d'une prise en charge</b>		
<b>Inadéquation entre l'offre et la demande (Indiquez un nombre annuel)</b>	<b>SAS complet (Indiquez un nombre annuel)</b>	<b>Refus de la part du SAS (Indiquez un nombre annuel)</b>
Seraing 2 Verviers 0 Waremme 1	Seraing 7 Verviers 9 Waremme 2	Seraing 1 Verviers 4 Waremme 0

### 4.4 Les interruptions de prise en charge

**Tableau 8**

<b>N° du jeune</b>	<b>Interruption de la PEC par le jeune</b>	<b>Interruption de la PEC par le service</b>	<b>Motifs de l'interruption</b>
S 9	X		Placement en IPPJ
S 11	X		Jeune ne voulant plus venir
S 18		X	Jeune âgé de 18 ans
S 29		X	Non Intégration
S 31		X	Détérioration de matériel et non collaboration de la famille
S 36		X	Déménagement

S 45	X		Jeune ne voulant plus venir
V2	X		Refus de poursuite de la PEC
V4		X	Absences
V15	X		Retour en France
V24	X		Départ en France
V28		X	Non respect du ROI et du projet
V29		X	Non intégration violence
V39		X	18 ans
V2	X		Refus de poursuite de la PEC
V4		X	Absences
V15	X		Retour en France
V24	X		Départ en France
V28		X	Non respect du ROI et du projet
V29		X	Non intégration violence
V39		X	18 ans
V2	X		Refus de poursuite de la PEC
V4		X	Absences
V15	X		Retour en France
V24	X		Départ en France
08-W26	X		Changement de résidence (Bxl)
34-W18		X	Jeune refuse de se présenter au SAS (dossier envoyé au SAJ)
06-W24		X	Jeune refuse de se présenter au SAS
27-W11		X	Jeune ne se présente pas au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
10-W28		X	Jeune ne veut plus se présenter au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
18-W36		X	Jeune se présente pas au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
08-W26	X		Changement de résidence (Bxl)
34-W18		X	Jeune refuse de se présenter au SAS (dossier envoyé au SAJ)
06-W24		X	Jeune refuse de se présenter au SAS
27-W11		X	Jeune ne se présente pas au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
10-W28		X	Jeune ne veut plus se présenter au SAS

			(Dossier envoyé vers le SAJ)
18-W36		X	Jeune se présente pas au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
08-W26	X		Changement de résidence (Bxl)
34-W18		X	Jeune refuse de se présenter au SAS (dossier envoyé au SAJ)
06-W24		X	Jeune refuse de se présenter au SAS
27-W11		X	Jeune ne se présente pas au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)
10-W28		X	Jeune ne veut plus se présenter au SAS (Dossier envoyé vers le SAJ)

#### 4.5 Les mineurs accueillis pendant les vacances scolaires et les activités du service pendant les vacances scolaires

**Tableau 9**

	<b>Congé d'automne</b>	<b>Congé d'hiver</b>	<b>Congé de carnaval</b>	<b>Congé de printemps</b>	<b>Juillet</b>	<b>Août</b>
<b>Nbre de mineurs en suivi individuel/familial</b>	Seraing 9 Verviers 6 Waremme 5	Seraing 10 Verviers 12 Waremme 9	Seraing 17 Verviers 14 Waremme 10	Seraing 16 Verviers 18 Waremme 10	Seraing 7 Verviers 8 Waremme 8	Seraing 7 Verviers 8 Waremme 8
<b>Nbre de mineurs en activité collective</b>	Seraing 0 Verviers 0 Waremme 5	Seraing 0 Verviers 0 Waremme 9	Seraing 6 Verviers 2 Waremme 10	Seraing 6 Verviers 0 Waremme 10	Seraing 0 Verviers 0 Waremme 8	Seraing 0 Verviers 0 Waremme 8

Activités de service sans les jeunes durant ces vacances scolaires (expliquez) :

Notre équipe pédagogique est composée de douze travailleurs comprenant six salariés de la Province de Liège et de six travailleurs APE. Les agents provinciaux ont un contrat d'enseignant soumis au calendrier scolaire et sont donc en congé durant les vacances scolaires. Par contre les employés APE qui n'étaient pas en activités extérieures avec les jeunes ont suivi les dossiers individuels et ont participé à des réunions avec les partenaires (SAJ, SPJ...).

**4.6** Nombre de prises en charge ayant permis de réaliser le projet personnel du jeune et de résoudre les difficultés spécifiques de celui-ci:

Seraing : 45  
Verviers : 54  
Waremme : 34

#### 4.7 Nombre de prises en charge n'ayant pas atteint les objectifs fixés et causes à l'origine de cet échec:

Seraing : 7 (cf. tableau 8)

Verviers : 7 (cf. tableau 8)

Waremme : 6 (cf. tableau 8)

## 5. Outils et moyens utilisés

5.1 Quels outils/moyens avez-vous mis en œuvre pour déceler les difficultés d'apprentissage ou de socialisation des mineurs?

Les outils/moyens mis en œuvre :

- outils créés par les équipes (entretien, évaluations, ...)
- partenariat avec l'Observatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (lettre, H, ...)
- les différents entretiens et évaluations ;
- les tests d'entrées retravaillés par les enseignants ;
- les différents partenariats et conventions élaborées et signées ;
- accompagnement des jeunes au CPMS afin d'effectuer un test d'orientation.

5.2 Avez-vous élaboré des outils particuliers pour remédier aux difficultés des mineurs? Si oui, lesquels?

Les outils élaborés :

- contact famille ;
- fiche 1<sup>er</sup> contact ;
- outil d'expression pour donner la parole aux jeunes ;
- test d'entrée.

5.3 Quelles activités socio-éducatives avez-vous organisées? Distinguez les activités orientées vers les jeunes et celles ayant trait à son milieu familial en vue de restaurer le rôle éducatif des parents.

#### **A. Activités socio-éducatives pour le jeune**

La collectivité de vie est l'exemple qui permet à chacun de se définir en tant qu'individualité. Cette dynamique de groupe amène l'apprenant à se questionner pour remplir un engagement entendu et attendu par le groupe. L'apprenant dispose ainsi de leviers qui lui permettent de réaliser ses enjeux personnels en harmonie avec ceux du groupe. Nous nous intéressons également à la vie extrascolaire de l'élève en renforçant les activités déjà présentes ou en définissant de nouveaux projets susceptibles de répondre à ses attentes.

Nous sommes parfois confrontés à des jeunes démotivés. Afin de créer une « amorce » pouvant être à l'origine d'un atelier, voire d'un projet plus large, chaque site a investi un pôle d'activités qu'il partage avec les deux autres sites. Ainsi, les 3 sites d'activités, à tour de rôle d'année en année, s'investissent dans des activités sportives, culturelles et citoyennes. Comprendons bien que, si l'un des sites se « spécialise » dans la recherche et l'élaboration d'un de ces types d'activités, tous les sites participent aux activités proposées par les autres.

Les activités en groupe sont aussi l'occasion d'instaurer un cadre fort (règles, sanctions) et un engagement du jeune par rapport à ces règles. L'organisation d'ateliers va permettre au jeune de s'approprier des outils d'expression qui vont l'aider dans la construction de sa propre identité.

Nos activités sont toutes intégrées dans le programme scolaire. Ainsi nos enseignants élaborent un fil conducteur reprenant l'avant activité, l'activité, et l'après activité.

Nous proposons au jeune, suivant le projet individuel et sous certaines conditions, de réaliser un stage dans un domaine de prédilection (mécanique, vente, carrosserie,...). L'objectif étant de leur permettre de découvrir la réalité du monde professionnel. Il pourra également vérifier la pertinence de ses choix d'orientation.

Avec d'autres partenaires (Solidarité, Jade ...), certains jeunes peuvent participer, tout en restant pris en charge par le SAS, à un programme citoyen établi sur six mois.



## Activités réalisées

- Culturelles :
  - visite de l'Insectarium Hexapoda ;
  - théâtre : Supernova ;
  - visite du Grand Théâtre de Verviers ;
  - expo Cal Waremme ;
  - visite du centre touristique de la laine et de la mode à Verviers ;
  - film et débat « La vague » ;
  - film « Les Géants » ;
  - formation à l'audio visuelle ;
  - Réalisation du court-métrage « Un trip Géant » ;
  - Salon SIEP.
  
- Citoyennes :
  - visite du Parliamentarium ;
  - ado-personnes handicapées ;
  - centre de guidance-primo-consommateur ;
  - exposition « Les Artistes » au printemps des jeunes ;
  - visite de la caserne des pompiers de Liège ;
  - visite d'un Récy parc ;
  - animation avec le planning familial ;
  - participation à la campagne « L'exemple c'est nous » ;
  - préparation d'un repas de Nouvel An pour les personnes démunies à la Maison des Combattants de Seraing ;
  - visite du parc à conteneurs à Seraing, Verviers et Waremme ;
  - visite du Parlement fédéral à Bruxelles ;
  - visite et aide à l'abri de jour.

- Sportives :
  - participation à la journée " Sport et santé » organisée par le Service de Prévention Générale du SAJ de l'Arrondissement de Liège et la Commune de Trooz pour les élèves de sixième primaire des écoles de l'entité de Trooz ;
  - Randonnées pédestres ;
  - sports divers (natation, basket-ball, volley-ball, hand-ball, football, athlétisme ...).

## **B. Activités socio-éducatives pour les parents**

L'analyse des ressources et des systèmes nous permet de dire que l'intervention convergente de différents réseaux professionnels peut conduire l'individu à développer ses propres ressources. Ainsi, la problématique vécue par la famille peut devenir un facteur de changement au regard des situations qu'elle rencontre. Au départ d'un phénomène de résilience, l'équipe des intervenants est un levier potentiel par rapport à tout ce que la famille est en mesure de développer comme alternatives aux solutions qu'elle a mal négociées jusque-là. En amenant la famille à cerner les problèmes de manière positive par un recadrage, l'équipe aide à transformer un problème complexe en une difficulté à surmonter.

L'équipe veille à organiser les concertations nécessaires avec la famille. Il ne s'agit pas de laisser la famille livrée à elle-même : elle a aussi un rôle à jouer dans la réinsertion du jeune en milieu scolaire ou de formation. Le but est d'installer dans la famille une dynamique positive la conduisant à prendre des initiatives dans le suivi éducatif de son enfant.

### **Activités :**

- lien avec les centres de guidance et santé mentale ;
- lien avec les AMO ;
- lien avec le SAJ ;
- lien avec le SPJ ;
- lien avec le CPAS ;
- lien avec les unités pédopsychiatriques ;
- les réunions avec l'équipe éducative ;
- les évaluations avec le jeune, l'équipe éducative, pédagogique et les partenaires ;
- Activités où la présence des parents est effective (court-métrage « Un Trip de Géant ») ;
- Lien avec l'école.

## 6. Partenariats développés

### 6.1 De nouvelles modalités de partenariat ont-elles été développées

- avec les établissements fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec les centres PMS concernés?
- avec d'autres établissements scolaires que ceux fréquentés par les mineurs avant ou après leur prise en charge et/ou avec d'autres centres PMS?
- avec tout autre opérateur scolaire ou extrascolaire?

De nombreuses conventions ont été signées avec les partenaires. Pour les 31 et 33 nous prenons contact avec le PMS de l'ancienne école. Nous travaillons parfois avec le futur établissement scolaire ou le futur PMS lorsque ceux-ci ont été identifiés lors de l'entretien.

En plus des conventions déjà signées, de nouvelles conventions de partenariat ont été signées durant l'année scolaire 2013-2014, à savoir :

- Ecoles :
  - Fédération Wallonie – Bruxelles :
    - A.R. Stockay / Saint-Georges
  - Libre :
    - Collège Saint-François d'Assise d'Ans ;
    - Lycée Sainte-Croix d'Hannut ;
    - Collège Notre-Dame Belle Vue de Dinant ;
    - Collège Notre-Dame de Waremme.

**6.2** Avez-vous organisé de nouvelles activités en partenariat avec un organisme externe? Si oui, décrivez-en les modalités et objectifs.

Nouvelles activités avec nouveaux partenaires :

- cinéma Grignoux pour la réalisation du film « Trip Géant »
- Panache Culture , musique du film « Trip Géant) ;
- Centre communal des Jeunes de St- Walburge, réalisation et participation au film « Trip Géant » ;
- Centre communal des jeunes du Thier-à- Liège, participation au film « Trip Géant » ;
- Commune de soumagne, participation au film « Trip Géant » ;
- Commune d'Oreye, participation au film « Trip Géant » ;
- le Service d'Accueil de Jour pour Adultes (SAJA) Le Long Champs, échange avec des personnes handicapées.

## **7. Autres éléments que vous souhaitez communiquer par rapport au fonctionnement de votre service, à la problématique du décrochage scolaire, aux forces et faiblesses des dispositifs,...**

Nous prenons en charge les jeunes pendant les vacances scolaires. Ainsi, nous organisons des camps à l'extérieur et certains jeunes participent à une formation d'animateur, de coordinateur de proximité et de centres de vacances. Durant ces périodes, les jeunes ne doivent pas être comptabilisés comme étant pris en charge (nombre de jours de présence : 182 jours scolaires). En ne comptabilisant pas la prise en charge durant les congés, le temps de passage du jeune au SAS est très long et la rupture avec l'école trop importante. Nous devons permettre au jeune de réintégrer une école ou une autre structure adéquate dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Notre SAS Compas Format a trois sites d'activités (Seraing - Verviers - Waremme) et bénéficie d'un seul subside comme les autres services. Nous espérons que notre enveloppe de frais de fonctionnement ne sera pas diminuée comme le demandent les autres ASBL bénéficiaires. Il en va de la survie de nos sites d'activités.